

# Diagnostic quartiers prioritaires et de veille

Le contrat de ville de la CARO a été signé en septembre 2015, pour la période 2015-2020. L'Etat a décidé de proroger les contrats de ville jusqu'en 2022, afin d'intégrer : -la mobilisation nationale en faveur des habitants des quartiers, -le pacte de Dijon, -les conclusions du bilan à mi-parcours du contrat de ville. Sur ce dernier point, le diagnostic initial mené en 2014 a été mis à jour, sur la base des données du Recensement de la population (RP) de 2015. Le présent document en constitue une présentation synthétique.

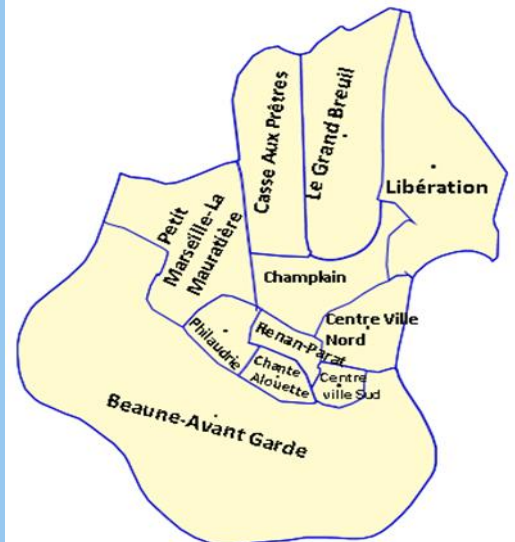
## DEMOGRAPHIE

Depuis le diagnostic de 2013, la Communauté d'Agglomération de Rochefort Océan (CARO) a connu un ralentissement démographique et sa population a légèrement baissé sur les 5 ans. Par ailleurs, la part de la population de l'Agglomération qui réside à Rochefort est passée de 40% à 38% entre 2010 et 2015. La baisse de la population rochefortaise s'explique par des soldes naturel et migratoire négatifs respectivement de -0,3 et -0,6.

La tendance au vieillissement de la population observée sur la CARO et plus encore sur la commune de Rochefort en 2011 s'est accentuée d'après le RP 2015 avec un indice de jeunesse passant de 0,76 en 2011 à 0,69 en. De plus, Rochefort est caractérisée par un déséquilibre démographique entre femmes et hommes. Il y a en effet, plus de femmes que d'hommes à Rochefort mais elles sont plus âgées tandis que les hommes sont plus jeunes. Par conséquent, la commune compte plus de jeunes hommes de moins de 20 ans (24,2%) que de jeunes femmes de même âge (19,2%).

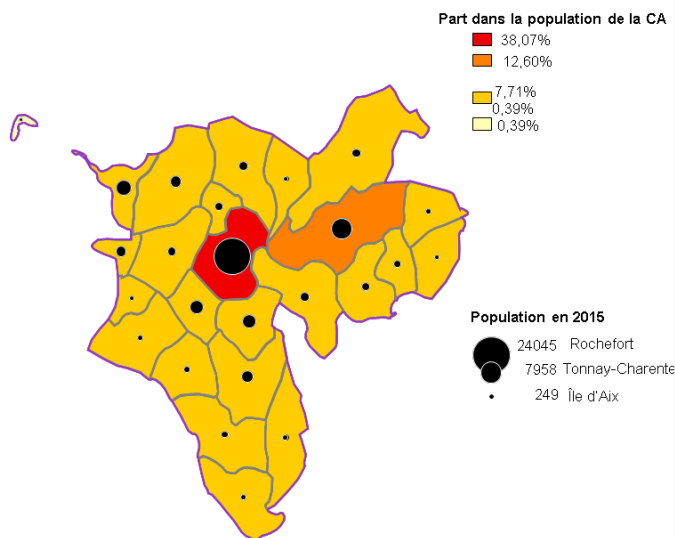
## SPECIFICITE DES QUARTIERS

Carte des IRIS de la commune de Rochefort (17300)



Réalisation: N. DEGBELO

Répartition de la Population de la CARO sur ses communes



Réalisation: N. DEGBELO  
Source données: Insee 2015

La population résidant en Quartiers Prioritaires (QP) représente près de 15% de la population communale dont environ 10% en Centre-ville-Avant-garde. Dans ces quartiers prioritaires et ceux de veille (entrant et sortant) se concentre la population jeune de Rochefort. On y note des indices de jeunesse plus élevés que la moyenne communale. En effet, cet indicateur est de 1,3 au Quartier Prioritaire Centre-ville Avant-garde, 1,14 au QP Petit Marseille, et 0,92 pour l'Iris Casse aux prêtres contenant le quartier de veille entrant la Gélinerie. (L'indice de jeunesse est le rapport entre les moins de 20 ans et les 60 ans et plus)



# LOGEMENTS ET STATUT D'OCCUPATION

## Typologie et vacance des logements

Si la part des résidences principales augmente entre 2011 et 2015, passant de 78,6% à 82,4%, la CARO reste un territoire avec un important taux de résidences secondaires (13,4%). Quant à la ville de Rochefort, elle est essentiellement caractérisée par une concentration de logements plus petits que ce qu'on observe en moyenne dans l'agglomération. On y compte, par ailleurs, une importante part de logements vacants selon l'Insee (10,3% en 2015 contre 8% dans l'agglô et 7,9% en France). Ce taux de vacance est particulièrement élevé dans le quartier prioritaire Centre-ville-Avant-garde. Ceci s'expliquerait d'une part, par le fort taux de rotation dans les logements particulièrement petits de ce quartier et qui accueille en majorité de nouveaux arrivants, et d'autre part, par l'état très dégradé de certains logements qui restent inhabités.

## Situations d'occupation

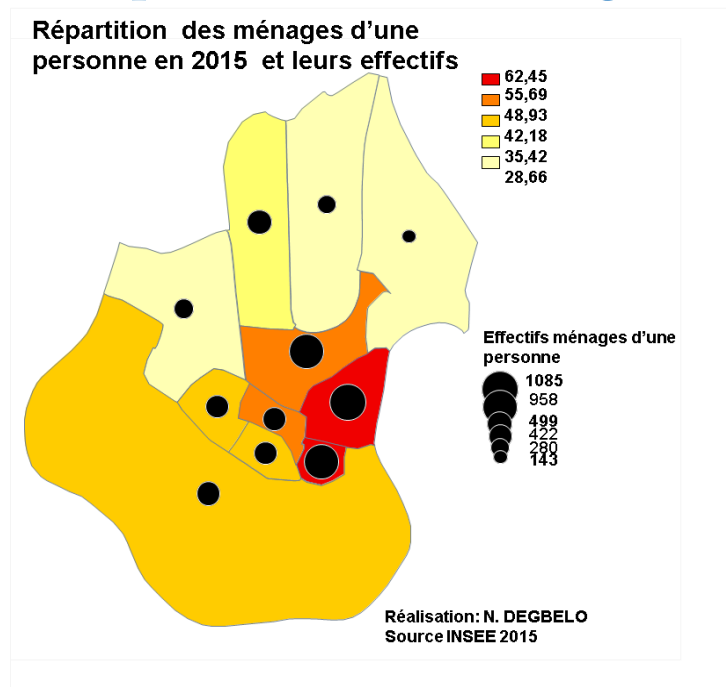
Contrairement à celles de la CARO, les résidences principales de Rochefort sont occupées par une part prépondérante de locataires, situation qui s'accroît dans les quartiers prioritaires. On enregistre, par ailleurs, une faible ancienneté dans le logement pour les habitants de la commune, et plus encore pour ceux du Sud Centre-ville.

De même, on note une concentration de logements sociaux sur la ville-centre qui compte, en 2015, 83% de l'offre de logements sociaux de l'agglomération au titre de la loi SRU. Ce taux a, cependant, légèrement baissé. Il était de 86% en 2011. Cette baisse se justifie par une augmentation de la construction de logements sociaux dans les autres communes de la CARO. Quant à la part des logements sociaux parmi les résidences principales de la commune de Rochefort, elle est passée de 20% en 2014 à 22% au premier Janvier 2018 selon l'Insee.

*« L'hyper centre-ville de Rochefort est particulier par ce qu'on a beaucoup de logements de petites tailles donc la vacance est à manipuler avec prudence parce qu'elle s'accompagne aussi d'une forte rotation. Centre-ville est un quartier où s'installent les nouveaux en attendant de trouver mieux. Les logements sont grands à l'origine mais on assiste souvent à des divisions de ces logements en de logements plus petits. On a ainsi des logements en situation de copropriété, ce qui rend difficile la vente et accentue la vacance de logements » (Agent du service public 1, extrait d'entretien, Avril 2019)*

## Composition des ménages

Entre 2011 et 2015, la commune de Rochefort et son agglomération ont connu une progression du nombre de ménages composés d'une personne avec une baisse simultanée de la part des couples avec enfant(s). On note une concentration de ces ménages de personnes seules de tout âge en Centre-ville Sud, avec une surreprésentation des femmes par rapport aux hommes, contrairement au constat du diagnostic de 2013. Le QP Petit Marseille concentre de forts taux de familles monoparentales et de familles nombreuses.



Ainsi, un ménage sur trois au QP Petit Marseille est un ménage en situation de monoparentalité. En outre, à l'instar du département de la Charente-Maritime, la population de la CARO est composée d'un tiers de retraités (33,3%), avec une légère augmentation sur la commune de Rochefort (33,8%). Les quartiers prioritaires et de veille ont la spécificité d'être habités par une faible proportion de retraités.



# EMPLOIS, SCOLARISATION ET DIPLOMES

## Emplois et chômage

L'une des spécificités de la commune de Rochefort est de compter parmi les femmes de 55 à 64 ans, un taux d'emploi plus élevé que celui observé chez les hommes de même âge. Sur la commune ce taux est de 39,3 % pour les femmes contre 35,1 % pour les hommes. Cette situation s'accroît dans les quartiers avec pour elles 45,60 % de taux d'emploi contre 35,37 % pour les hommes au Petit Marseille-Mauratière. Toutefois, la situation des jeunes femmes de 15 à 25 ans est moins réjouissante car elles connaissent un taux d'emploi toujours plus faible que celui des jeunes hommes. Parmi les actifs occupés, la population féminine est à majorité employée tandis que celle masculine est à majorité ouvrière. Par ailleurs, la part des emplois occupés à statut précaire a progressé depuis le précédent diagnostic. Il est passé de 16,6 % en 2011 à 19,28 % en 2015. Ce taux est de 23,7 % pour le QP Petit Marseille et de 29,4 % pour le QP Centre-ville-Avant-garde. En outre, si le taux de chômage, au sens de Pôle Emploi, est en baisse sur la Zone d'emploi de Rochefort, il reste néanmoins plus élevé que celui des territoires d'échelle supérieure. De même, d'après le RP 2015 de l'Insee, le taux de chômage reste plus élevé en QP surtout chez les jeunes de moins de 25 ans.

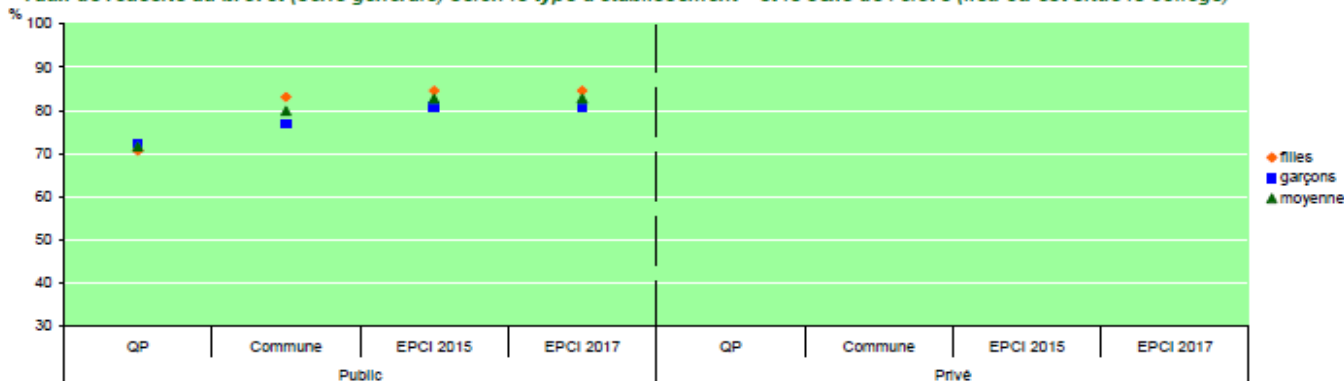
## Demandeurs d'emploi/ Diplômes

On note une forte représentation des bénéficiaires du RSA parmi les demandeurs d'emploi en QP que parmi ceux résidant hors QP. De même, les *demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) inscrits depuis moins d'un an* sont plus nombreux en QP que hors QP. Les femmes sont par ailleurs surreprésentées parmi les demandeurs d'emploi en QP. En plus d'être moins diplômés que ceux résidant dans leur commune, les demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires concentrent une part importante des « Sans diplômes ». Il faut toutefois noter que de façon générale, il y a plus de sans diplôme sur la commune de Rochefort et dans la CARO que sur les autres territoires de comparaison. Cette situation s'amplifie parmi le public habitant en QP. Par ailleurs, La part des femmes sans diplôme est supérieure à celle des hommes, c'est aussi le cas aux échelles supérieures de comparaison. Les femmes rochefortaises et celles de la CARO sont moins diplômées du supérieur que les hommes, ce qui constitue une différence significative avec d'autres niveaux de comparaison.

## Situation des élèves en QP

La situation scolaire des élèves de la commune de Rochefort comme ceux de ses QP et Quartiers de veille se résume à de bon taux de scolarisations avant 15 ans et, à partir de cet âge, des taux de décrochage scolaire plus importants qu'ailleurs. Ainsi, le taux de scolarisation des jeunes de 15 à 17 ans était de 86% au QP Centre-Ville-Avant-garde contre 96% en région Nouvelle-Aquitaine. Le nombre de jeunes de 15 à 17 ans non scolarisés a presque doublé en 4 ans sur la commune, passant de 44 en 2011 à 80 jeunes déscolarisés en 2015. On note également de fortes proportions de retards scolaires à l'entrée en 6em et en 3em (42,9 % au Petit Marseille contre 17,5 % à Rochefort). Ce retard scolaire s'est soldé en 2015, par de faibles pourcentages de réussite au DNB avec, contrairement aux échelles supérieures, une inégalité entre collégiens et collégiennes. (voir graphique suivant)

Taux de réussite au brevet (série générale) selon le type d'établissement<sup>3</sup> et le sexe de l'élève (lieu où est situé le collège)



<sup>3</sup>note : les collèges concernés par le QP sont ceux situés dans ou à moins de 300m du QP  
Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Depp - 2015

Ce graphique montre que les élèves filles du QP réussissent moins au DNB que celles de la commune et de la CARO résidant hors QP. De plus, si ailleurs les filles réussissent mieux que les garçons à ce diplôme, c'est l'inverse qui s'observe dans ce quartier prioritaire.



## REVENUS DES MENAGES ET LEUR STRUCTURE

La part des foyers non imposables est plus élevée à Rochefort qu'ailleurs de même que le taux de pauvreté au seuil de 60% (20,4%). On note, toutefois, une augmentation entre 2011 et 2015 du revenu médian sur la commune, mais qui masque des disparités : la baisse simultanée du revenu médian des 10% les plus pauvres et l'augmentation de celui des 10% les plus riches. Toutefois, comparés à d'autres communes et aux échelles supérieures, les populations en situation de précarité monétaire, sont plus pauvres à Rochefort qu'ailleurs, et les plus riches le sont moins que dans d'autres territoires.

On observe, en outre, des effets redistributifs très bénéfiques pour la commune, qui permettent de réduire, à Rochefort plus qu'ailleurs, les écarts entre les plus bas et les plus haut revenus (rapport inter-décile).

Par ailleurs, le revenu médian des femmes seules est plus élevé que celui des hommes seuls. Par contre, en situation de pauvreté, celle des femmes seules est plus intense. A l'inverse, les hommes seuls appartenant aux 10 % les plus riches le sont plus que les femmes seules appartenant au même décile.

Quant aux ménages des quartiers prioritaires de Rochefort, leurs revenus médians sont plus bas que ceux des QP des communes périphériques (Royan, la Rochelle) à l'exception de Saintes.

Spécifiquement au QP Centre-Ville avant-garde, on note un écart très important entre le revenu le plus faible et celui le plus élevé avec un rapport inter-décile égale à 114,4. Pour ce qui concerne le quartier prioritaire du Petit Marseille, un ménage sur deux y vit sous le seuil de la pauvreté (seuil de 60% du revenu médian).

Ce taux est de 35% pour le QP Centre-ville-Avant-garde et de 22,5% pour l'Iris du quartier de Veille entrant Casse aux Prêtres. Ce sont donc des taux plus élevés que la moyenne communale (20,5%).

En conclusion, il est à noter qu'une forte inégalité de revenus est observée dans la commune de Rochefort, situation qui s'accroît dans ses quartiers prioritaires. C'est ce que montrent les indices de Gini (indicateurs de pauvreté compris entre 0 et 1) qui sont de 0,4 pour Rochefort mais de 0,5 au Petit Marseille (contre 0,3 dans l'agglomération). En somme, les ménages les plus touchés par la pauvreté à Rochefort sont, principalement, ceux de familles monoparentales, ensuite ceux dont le référent fiscal est un jeune de moins de 30 ans ; les femmes seules et enfin les hommes seuls. Les personnes de plus de 75 ans ne connaissent pas une pauvreté monétaire inquiétante sur la commune.

### Forts Taux de pauvreté en QP

50,1% au QP Petit Marseille

35,5% au QP Centre-ville Avant-garde

(Contre 20,5% à Rochefort

15,5% dans la CARO)

*Les habitants des QP Petit Marseille et Centre-ville avant-garde tirent respectivement 30% et 19,7% de leurs revenus des prestations sociales (contre 8,7% pour la commune et 6,2% pour la CARO)*

